

COMPTES ANNUELS

2020

La Fonda
fabrique
associative

**COMMISSAIRE
AUX COMPTES**
SLG - MARION BOLZE
10 RUE PERGOLÈSE
75116 PARIS

EXPERT COMPTABLE
JEAN-FRANÇOIS HUBERT
104 RUE SAINT-CHARLES
75015 PARIS



Expertise comptable & Commissariat aux comptes

Arnaud BERNARD – Marion BOLZE – Adrien MOLEND – Damien VALLEE

FONDA
141 Avenue de Wagram
75017 PARIS
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 12 2020

Aux membres de l'association

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FONDA relatifs à l'exercice clos le 31 12 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus :

Nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Changements comptables liés à un changement de réglementation comptable » de l'annexe des comptes annuels concernant la mise en application à compter du 1^{er} janvier 2020 des règlements comptables n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et n°2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les incidences de la crise sanitaire telles qu'exposées dans le paragraphe 1.1 de l'annexe.

Comme mentionné ci-avant la note :

« Changements comptables liés à un changement de réglementation comptable » de l'annexe expose les changements de méthode comptables intervenus au cours de l'exercice en application des règlements ANC n°2018-06 et n°2019-04.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous nous sommes assurés que le traitement comptable de ce changement est correct et que la présentation qui en est faite est appropriée, en particulier pour la valorisation des contributions volontaires présentées au paragraphe 4. 4 de l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à PARIS, le 29 mars 2021

Le Commissaire aux comptes

SLG EXPERTISE représenté par

Marion BOLZE



Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Expertise comptable & Commissariat aux comptes

Arnaud BERNARD – Marion BOLZE – Adrien MOLEND – Damien VALLEE

FONDA

**Siège social : 141 Avenue de Wagram
75017 PARIS**

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à PARIS, le 29 mars 2021
Le Commissaire aux comptes
SLG EXPERTISE, représenté par

Marion BOLZE

Rapport du trésorier

Exercice 2020

Objet social de la Fonda

Laboratoire d'idées du monde associatif, la Fonda accompagne le développement de la vie associative depuis 40 ans.

Elle s'est donné pour mission de valoriser la contribution essentielle du fait associatif à la transformation de la société, d'accompagner les responsables associatifs ainsi que leurs partenaires dans leurs réflexions stratégiques et d'outiller les coopérations entre acteurs de l'intérêt général.

Nature et périmètre des activités de la Fonda

Outre l'animation de sa communauté, les principales activités de la Fonda sont les suivantes :

- la conduite d'études et expérimentations et l'animation de projets pluri-acteurs
- l'animation de débats prospectifs, d'ateliers et de formations
- la transmission de la connaissance par la revue *La Tribune Fonda* et le centre de ressources
- de nombreuses interventions et accompagnements

Moyens mis en œuvre

La Fonda mobilise avant tout des **richesses humaines** :

- **bénévoles** (en 2020, une centaine de personnes a travaillé gratuitement pour l'équivalent d'un temps plein environ – 1840 h)
- **salariées** (en 2020, 9 personnes ont travaillé à la Fonda pour environ 5.6 équivalents temps plein – 10 235 h indemnisées)
- **stagiaire** (en 2020, 1 personne a fait un stage de 0.5 équivalent temps plein – 610 h indemnisées)

Ainsi, la masse salariale et les impôts et taxes assimilés représentent en 2020 plus de 65 % des charges.

La Fonda mobilise également **des moyens matériels** : un local, du mobilier, l'équipement informatique et bureautique et les fournitures de bureau nécessaires à son fonctionnement.

La Fonda recourt à des **services extérieurs** : hébergement et maintenance du site, graphisme et impression des publications, contrôles des comptes et gestion des ressources humaines... Ponctuellement, la Fonda a recours à des prestataires externes pour l'épauler dans la conduite d'études ou de missions d'accompagnement.

Pour mener à bien ses activités et assurer sa pérennité, la Fonda mobilise différents **types de produits** :

- des recettes d'activités (ventes de jeux ou d'ouvrages, billetterie, prestations de service, droits d'auteur)
- des subventions publiques (Europe, Etat et collectivité locale)
- des contributions financières privées
- des cotisations sans contrepartie, des dons et du mécénat
- des contributions volontaires en nature (bénévolat, dons en nature, fourniture gratuite de services et mises à disposition de salles)

Gestion financière et nouveau plan comptable associatif

La gestion financière de l'association fait l'objet d'un suivi constant du Bureau et de l'équipe salariée, avec l'appui de l'expert-comptable, Jean-François Hubert et de sa consœur Valentine de Béjarry. Il était prévu avec ces derniers de mettre en place des situations trimestrielles en 2020, ce qui n'a pu se faire à cause des restrictions sanitaires.

Un contrôle des écritures a néanmoins été établi au 30 juin 2020, comme par le passé. Les comptes ont ensuite été finalisés au 31 décembre 2020, puis audités par la Commissaire aux comptes, Marion Bolze et son équipe.

Le nouveau plan comptable des associations, entré en vigueur au 1^{er} janvier 2020, prévoit différentes dispositions qui n'ont pas d'incidence sur la présentation des comptes, soit parce qu'elles ne concernent pas la Fonda (ex : legs en devenir), soit parce qu'elles sont déjà en prises en compte (ex : classement des fonds dédiés et des subventions d'investissement au niveau du résultat, valorisation des contributions volontaires en nature).

Incidence de la crise sanitaire

La Fonda n'a pas eu recours au dispositif de chômage partiel, mais le télétravail a été privilégié, ce qui a appelé quelques investissements (achat de 4 PC portables, 1 smartphone, divers adaptateurs...) et la prise en charge forfaitaire des frais de téléphonie mobile des salariés (19 € par personne et par mois).

Beaucoup des activités ayant basculé en distanciel, les frais de déplacement, de réception et de mission ont en revanche considérablement diminué.

En termes de trésorerie, la Fonda a eu recours à un Prêt garanti par l'Etat, accordé par le Crédit coopératif pour un montant de 31 000 € en avril 2020. L'amortissement démarrera en 2022, la Fonda optant pour la prorogation du délai.

Du mouvement dans l'équipe permanente

L'année 2020 a connu de nombreux mouvements dans l'équipe :

- En mars, accueil d'Hannah Olivetti pour un stage de six mois
- Fin juin, le CDD de Sarah Drapeau est arrivé à son terme
- Fin juin également, conclusion d'une rupture conventionnelle avec Alexei Tabet, à sa demande
- Fin juillet, conclusion d'une rupture conventionnelle avec Claire Rothiot, à sa demande
- Début septembre, intégration d'Hannah Olivetti au poste de chargée de mission Faire ensemble 2030, pour un CDD de six mois, depuis reconduit jusqu'en décembre 2021
- Début septembre également, accueil d'Anna Maheu en CDI au poste de chargée de communication et développement

Autres événements marquants

Le bail de la Fonda chez Aides et Action n'a pas été reconduit ces derniers souhaitant disposer de leurs locaux pour leur usage, ce qui nous a amenés à déménager une première fois en février 2020 à la Halle civique de Belleville. Les locaux se sont avérés inadaptés à nos besoins et usages (espace de coworking qui n'est pas destiné à une présence en continue, pas de stockage...), ce qui nous a conduits à rompre notre contrat et nous installer dans de nouveaux locaux dans le 17^e arrondissement le 1^{er} octobre 2020.

Outre les frais directs que cela a généré, il faut préciser que les Halles civiques ont déposé le bilan après notre déménagement, et que la Fonda a perdu le dépôt de garantie qu'elle avait versé à son arrivée.

Ceci exposé, il me revient, en qualité de trésorier, de vous présenter les comptes clos au 31 décembre 2020.

Valorisation des contributions volontaires

Comme les années précédentes, les contributions volontaires dont la Fonda a bénéficié ont été évaluées. Cette valorisation comptable est essentielle pour donner une image fidèle de l'ensemble des ressources mobilisées sur le projet de la Fonda, fussent-elles non-monétaires. La valorisation des apports en nature est centrale dans le modèle économique de la Fonda.

Cette année, la valorisation des apports en nature est en recul par rapport à 2019 du fait des confinements et de la distanciation sociale qui a limité la mobilisation des bénévoles.

Le total des contributions volontaires en nature se porte à 104 800 € (contre 163 923 € en 2019).

Conformément au principe de gestion désintéressée, le temps passé par les responsables bénévoles dans leurs fonctions électives n'est pas valorisé. En revanche ont été valorisés :

- Les heures de travail fournies gratuitement à la Fonda par des bénévoles pour des missions internes à l'association (secrétariat de rédaction de *la Tribune Fonda*, comités éditoriaux, groupes de travail ...)
- Les heures de travail fournies gratuitement à la Fonda par des experts dans le cadre des travaux ou rencontres débats, ou la rédaction d'articles
- Le temps passé par les bénévoles dans les représentations extérieures non rémunérées
- Le temps passé par les bénévoles pour des interventions externes
- Le mécénat de compétences ou prestations en nature dont la Fonda a bénéficié
- Le coût estimé des salles mises à disposition gratuitement pour l'organisation des événements et réunions.

Pour l'année 2020, les apports en nature sont évalués comme suit :

- **Le bénévolat** représente **1 840 h d'engagement (soit 1 ETP)**, valorisé à **103 012 €**. L'heure de travail bénévole est valorisée au coût horaire chargé du plus haut salaire de l'association, soit 56 €.
- **Les mises à disposition de salles** sont valorisées à hauteur de **800 €**
- **Les prestations en nature dont la Fonda a bénéficié en 2019 sont valorisées à 988 €** (prise en charge par la Fondation SNCF d'une collation lors du lancement du nouveau jeu)

Un récapitulatif détaillé est disponible sur demande.

la Fonda n'aurait jamais pu mener à bien toutes ses activités sans l'apport précieux des bénévoles et donateurs : qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Information complémentaire : la vie statutaire de l'association en 2020, c'est 5 réunions du CA, 1 séminaire des administrateurs, et 12 réunions du bureau : soit 513 heures de bénévolat cumulées, sans compter le temps de préparation.

Le compte de résultat

La situation au 31/12/2020 fait apparaître un excédent d'exploitation de 7042 € (contre 25 795 € en 2019).

Les charges

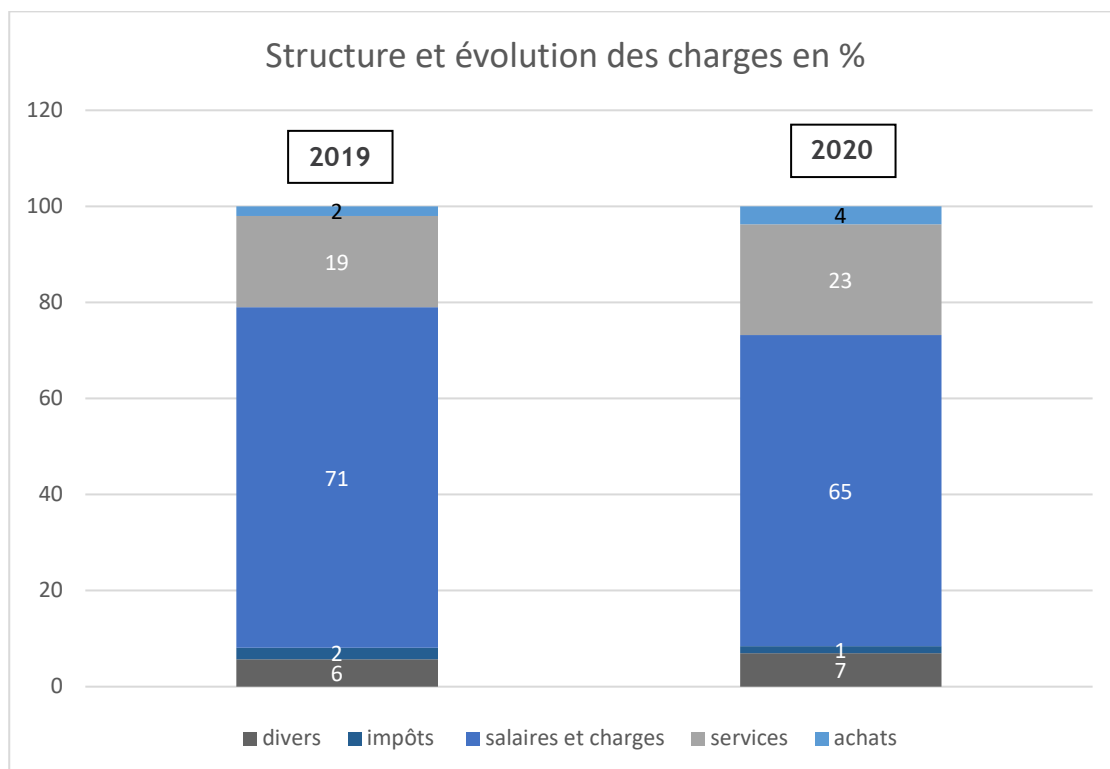
Le total des charges d'exploitation au 31 décembre 2020 est de 543 908 € (contre 533 009 € en 2019), soit une hausse de près de 11 000 €.

Cette augmentation s'explique principalement par :

- le fait que la Fonda a été contrainte de déménager deux fois en 2020 (5 296 €)
- trois fins de contrats assorties des indemnités légales (6 300 €)
- la perte sèche du dépôt de garantie versé aux Halles civiques au titre de notre bail (3631 €)
- une provision pour risque liée à la subvention 2018 du ministère de la Culture fléchée sur la *Tribune fonda*, qui n'est toujours pas versée.

Signalons un plus fort recours à des prestations de service (consultant externe) pour mener à bien le programme ESS & création de valeur ou des missions d'accompagnement (Fédération entraide protestante)

Les autres charges sont globalement stables. Elles sont schématiquement structurées comme suit :



Les achats

Le total des achats est en forte augmentation par rapport à 2019. Il se porte à 22 135 € (contre 10 560 € en 2019). Deux raisons principales à cela :

- Le recours à des sous-traitants pour une mission d'accompagnement auprès de la Fédération entraide protestante
- Les frais d'impression de 500 exemplaires du nouveau jeu Faire ensemble 2030 et son guide d'animation associé

Les services extérieurs

Le total des services extérieurs est en augmentation par rapport à 2019. Il se porte à 123 431 € (contre 101 503 € en 2019). Cette augmentation s'explique principalement par :

- Le recours à un prestataire de service pour la conduite du programme « ESS et Création de valeur »
- Les frais occasionnés par les deux déménagements
- L'augmentation des honoraires des experts-comptables pour accompagner la sortie des effectifs de trois salariés

NB : le recours à des prestations externes sera encore plus fort en 2021. En effet, le programme « Ess & création de valeur » repose en grande partie sur le travail d'un consultant chercheur.

La masse salariale

Le total de la masse salariale est en baisse par rapport à 2019. Il se porte à 352 543 € (contre 377 652 € en 2019). Cette diminution s'explique principalement par :

- La diminution de nombre de salariés et des charges afférentes
- L'absence de provision pour congés payés, soldés en fin d'année
- La baisse des charges sociales salariales

NB : L'impact de la diminution des effectifs salariés sera plus fort en 2021.

Impôts et taxes

Le total des impôts et taxes est en baisse par rapport à 2019. Il se porte à 7 915 € (contre 12 744 €), ce qui s'explique notamment par la baisse de la masse salariale sur laquelle il est indexé. De plus, les taux de taxe sur les salaires sont plus forts sur les rémunérations élevées, or les nouvelles recrues, juniors toutes deux, ont un niveau de salaire moins élevé que leurs prédécesseurs.

Les dotations aux amortissements et provisions

Ce poste est en augmentation. Il se porte à 27 795 € (contre 23 920 € en 2019). Cette augmentation est due à une dotation aux provisions pour risque de 2 900 € (risque de diminution de la subvention 2018 du ministère de la Culture qui n'est toujours pas versée).

Pas de nouvelles provisions pour Indemnités de fin de carrière (IFC) pour Florence Grelet et Myriam Roumane, le montant maximal à verser étant atteint. En revanche, une erreur de calcul de ces provisions, a permis une reprise sur provision de 9 600 € (voir section sur les Produits).

Les charges financières

Ce poste est en forte augmentation par rapport à 2019. Il se porte à 3631 €, qui correspondent à la perte du dépôt de garantie versé aux Halles civiques.

Les autres charges

Les autres charges sont globalement stables. Elles s'élèvent à 6 458 € (contre 6 630 € en 2019). Elles comprennent les cotisations versées à différentes organisations (Le Mouvement associatif, ALLISS, AVISE, le CNEA, le Fonjep, France Bénévolat, les Halles civiques, et le Comité 21), ainsi que les licences informatiques (Sage/ciel compta, Adobe, SendInBlue, Wooclap).

Les engagements à réaliser sur subvention (ou fonds dédiés)

Pas de fonds dédiés en 2020.

Les produits

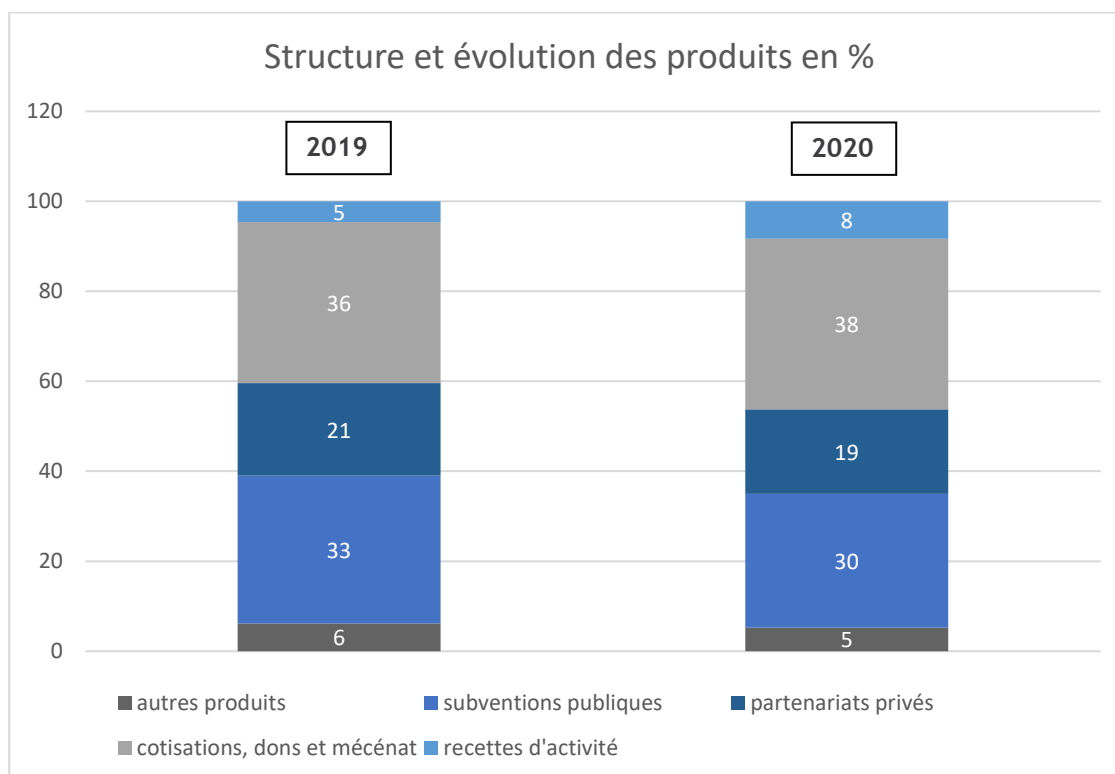
Le total des produits au 31 décembre 2020 est de 550 951 € (contre 558 804 € en 2019).

Les produits sont donc en baisse de 7 854 € par rapport à 2019.

Le total des produits est constitué de :

- 545 982 € de produits d'exploitation
- 4 968 € de produits exceptionnels

Les produits sont schématiquement structurés comme suit :



La production vendue (ou recettes d'activité)

Le total des recettes d'activité est en forte hausse par rapport à 2019. Il se porte à 45 931 € (contre 25 636 € en 2019). Cette augmentation est principalement due à :

- Une légère augmentation du nombre d'abonnements à la revue la *Tribune fonda* vendus (7 027 € en 2020 contre 6 522 € en 2019). Mais les ventes au n° sont en forte baisse par rapport à 2019.
- Les ventes du nouveau jeu Faire ensemble 2030 (4 141 € en 2020 contre 396 € en 2019)
- L'augmentation significative des interventions et accompagnements facturés (33 500 € en 2020 contre 15 740 € en 2019)

NB : la feuille de route adoptée par le groupe de travail « modèle économique de la Fonda » en 2019 commence à porter ses fruits.

Les subventions publiques

Le total des subventions publiques est en baisse par rapport à 2019. Il se porte à 163 857 € (contre 183 330 € en 2019). Cette baisse s'explique par une légère diminution de la dotation de la Mairie de Paris (12 000 € au lieu de 15 000 €), et surtout, la fin de la convention avec le Fonds social européen, qui couvrait une opération terminée au 30 juin 2020.

NB : une nouvelle ligne de financement public a fait son apparition en 2020 : convention triennale avec le Fonjep Recherche pour un montant de 14 271 € par an. De plus nous avons perçu une partie de l'aide à l'embauche de jeunes pour le recrutement d'Anna Maheu et Hannah Olivetti.

Les financements privés

Le total des financements privés est en hausse par rapport à 2019. Il se porte à 133 500 € (contre 80 000 € en 2019), mais c'est surtout l'effet du reclassement de la dotation de Macif en partenariat au lieu de mécénat. Par ailleurs, la baisse de la dotation de la Caisse des Dépôts, annoncée en 2019 a bien été réalisée.

NB : une nouvelle convention pluri-annuelle a été signée avec le Centre de ressources pour la Politique de la Ville de l'Essonne (3 500 € pour 2020).

Les cotisations

Le total des cotisations est en baisse par rapport à 2019. Il se porte à 82 054 € (contre 98 920 € en 2019). Les cotisations des membres sont stables, mais celles des partenaires associés ont baissé. En réalité, à la demande du conseil d'administration (séminaire des administrateurs de 2019), certaines « sur-cotisations » auparavant demandées en échange de services sont désormais facturées, donc inscrites dans les recettes d'activité afin de refléter la réalité des services rendus.

Les dons et le mécénat

Le total des dons et mécénat est en baisse par rapport à 2019. Il se porte à 97 150 € (contre 140 217 € en 2019). Mais c'est avant tout l'effet du reclassement de la dotation de 40 k€ de la Macif en partenariat privé.

NB : un nouveau mécène a rejoint la Fonda en 2020 : la Fondation KPMG. La Fondation Schneider Electric a maintenu son soutien en 2020, mais il a légèrement diminué.

Les reprises sur provisions

Comme indiqué plus haut, une erreur de calcul sur les provisions pour Indemnités de fin de carrière a été constatée. **Une reprise de provision de 9 300 € a donc été comptabilisée en 2020.**

Les reports de ressources

Une reprise de fonds dédiés pour le projet « ESS & création de valeur » (CNAF et FCSF) pour 14 000 € a été comptabilisée en 2020.

Les transferts de charges

Les transferts de charges en 2020 s'élèvent à 110 €.

Les produits financiers

Les produits financiers sont en baisse. Ils s'élèvent à 80 € (contre 231 € en 2019). Ils correspondent principalement aux intérêts perçus sur les livrets d'épargne (Livret A et Livret associatif détenus au Crédit coopératif). La tension sur la trésorerie ne nous a pas permis cette année de faire fructifier notre épargne.

Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels s'élèvent à 4 968 € et correspondent à une reprise sur subvention pour investissement d'APPOS, ainsi qu'à la cession des chaises « fourmis » signées Jacobsen que nous avons vendues à un particulier car nous n'en avons plus l'usage.

Le bilan

Son total net est en légère diminution. Au 31 décembre 2020, il s'établit à 241 740 € (contre 267 900 € en 2019).

L'actif

L'actif comprend tous les biens et droits que possède la Fonda. Il distingue :

- l'actif immobilisé (matériel, site internet, etc.)
- l'actif circulant (stocks, créances, solde bancaire créditeur, etc.).

La valeur nette de l'actif immobilisé s'élève à 37 830 € (contre 50 789 € en 2019).

La valeur nette de l'actif réalisable et circulant s'élève à 203 910 € (contre 217 111 € en 2019). Elle est principalement constituée de créances (produits à percevoir) et de la trésorerie disponible sur nos comptes en banque.

Le montant de l'actif réalisable est de 4 273 € (contre 2 644 € en 2019). Il correspond au stock d'ouvrages (*Tribune fonda*) et de jeux Faire ensemble 2030.

Le passif

Le passif est constitué des ressources de la Fonda : les fonds propres (passif immobilisé) et les dettes (passif circulant).

Les fonds propres de la Fonda sont en légère hausse du fait du résultat excédentaire de l'exercice 2019. Ils se portent à 76 643 € (contre 72 596 € en 2019).

Pour mémoire, l'APPOS nous avait accordé en 2017 une nouvelle subvention d'investissement de 8 000 €. Elle est reprise progressivement pour couvrir l'amortissement sur 3 ans du nouveau site Internet de la Fonda, ce qui explique la diminution de la ligne subvention d'investissement.

Le total des dettes de la Fonda est en baisse par rapport à 2019 et s'élève à 165 097 € (contre 195 330 € en 2019) A signaler, un emprunt dit PGE contracté en avril 2020 pour un montant de 31 000 €.

Le montant des provisions pour risques et charges s'élève à 25 600 € et correspond à :

- la provision pour indemnités de fin de carrière de Florence Grelet et Myriam Roumane (deux salariées susceptibles de terminer leur carrière à la Fonda) de 22 700 €.
- la provision pour risque de non recouvrement de la créance du ministère de la Culture de 2 900 €

Pour conclure

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat d'exploitation au report à nouveau en 2020.

Je remercie les bénévoles, les partenaires associés et les partenaires financiers de la Fonda, ainsi que toute l'équipe de la Fonda dont sa Déléguée générale pour leur contribution constante à la bonne gestion de l'association.

Jeff Archambault, Trésorier

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

ACTIF	BILAN AU 31/12/2020			BILAN AU 31/12/2019	PASSIF	BILAN AU 31/12/2020	BILAN AU 31/12/2019
	valeurs brutes	amort. & provisions	valeurs nettes				
Actif immobilisé					Fonds propres		
Immobilisations incorporelles	75 994,19 €	56 388,36 €	19 605,83 €	36 244,33 €	Fonds propres	130 000,00 €	130 000,00 €
Immobilisations corporelles	32 751,44 €	26 703,81 €	6 047,63 €	2 497,80 €	Report à nouveau	- 60 843,45 €	- 86 638,59 €
Immobilisations financières	15 878,35 €	3 701,62 €	12 176,73 €	12 046,53 €	Résultat de l'exercice	7 042,04 €	25 795,14 €
					Subvention d'investissement	444,61 €	3 412,61 €
TOTAL IMMOBILISATIONS	124 623,98 €	86 793,79 €	37 830,19 €	50 788,66 €	TOTAL DES FONDS PROPRES	76 643,20 €	72 569,16 €
Actif réalisable					Provisions pour Risques et Charges		
Stocks d'ouvrages	4 272,81 €		4 272,81 €	2 644,29 €	Provision pour risques et charges	25 600,00 €	32 000,00 €
					Fonds dédiés sur subventions	- €	14 000,00 €
Actif circulant					Dettes		
Créances membres et partenaires	121 048,75 €	- €	121 048,75 €	100 465,59 €	Emprunts et dettes auprès etab. de crédit	31 000,00 €	- €
Autres créances	11 542,11 €		11 542,11 €	50 362,06 €	Fournisseurs et comptes rattachés	27 238,35 €	16 711,75 €
Disponibilités comptes sur Livret	13 428,42 €		13 428,42 €	20 355,51 €	Dettes fiscales et sociales	37 239,72 €	48 719,33 €
Disponibilités (autre que caisse)	51 705,16 €		51 705,16 €	40 233,95 €	Autres Dettes	1 018,92 €	898,92 €
Caisse	106,52 €		106,52 €	189,39 €			
Charges constatées d'avance	1 806,23 €		1 806,23 €	2 859,71 €	Produits constatés d'avance	43 000,00 €	83 000,00 €
TOTAL ACTIF REALISABLE ET CIRCULANT	203 910,00 €	- €	203 910,00 €	217 110,50 €	TOTAL DES DETTES	165 096,99 €	195 330,00 €
TOTAL GENERAL ACTIF	328 533,98 €	86 793,79 €	241 740,19 €	267 899,16 €	TOTAL GENERAL PASSIF	241 740,19 €	267 899,16 €

COMPTE DE RESULTAT DU 01 JANVIER 2020 AU 31 DECEMBRE 2020

CHARGES	31/12/2020	31/12/2019	PRODUITS	31/12/2020	31/12/2019
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats	14 071,48 €	8 789,07 €			
Autres Achats	8 063,62 €	1 770,84 €	Production vendue	45 931,01 €	25 635,94 €
Services extérieurs	75 397,82 €	43 907,46 €	Subventions publiques	163 857,00 €	183 330,48 €
Autres services extérieurs	48 032,91 €	57 595,62 €	Subvention privées	133 500,00 €	80 000,00 €
Impôts et taxes	7 915,44 €	12 744,00 €	Cotisations	82 054,00 €	98 920,00 €
Rémunération du personnel	251 933,87 €	275 089,62 €	Dons Partenariat Souscriptions	95 574,50 €	138 569,95 €
Charges sociales	100 609,16 €	102 562,37 €	Reprise provisions sur charges	9 300,00 €	- €
Dotation aux amortissements	24 895,26 €	19 320,03 €	Autres produits gestion courante	1 575,97 €	1 647,37 €
Dotation aux provisions	2 900,00 €	4 600,00 €	Transferts de Charges	110,00 €	- €
Autres charges	4 457,99 €	6 618,86 €	Report de ressources	14 000,00 €	27 000,00 €
Engagements à réaliser sur subvention	- €		Produits financiers	80,11 €	230,90 €
Charges financières	3 631,00 €	11,30 €			
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	541 908,55 €	533 009,17 €	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	545 982,59 €	555 334,64 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000,00 €	- €	PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 968,00 €	3 469,67 €
TOTAL DES CHARGES	543 908,55 €	533 009,17 €	TOTAL DES PRODUITS	550 950,59 €	558 804,31 €
EXCEDENT D'EXPLOITATION	7 042,04 €	25 795,14 €	INSUFFISANCE D'EXPLOITATION		
TOTAL GENERAL	550 950,59 €	558 804,31 €	TOTAL GENERAL	550 950,59 €	558 804,31 €
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Secours en nature	- €	- €	Bénévolat	103 012,00 €	147 280,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et services	1 788,00 €	16 643,25 €	Prestation en nature	1 788,00 €	16 643,25 €
Personnel bénévole	103 012,00 €	147 280,00 €	Dons en Nature	- €	- €
TOTAL	104 800,00 €	163 923,25 €	TOTAL	104 800,00 €	163 923,25 €

Annexe

Au bilan, avant répartition de l'exercice clos le trente et un décembre deux mille vingt, dont le total est de 241 740.19 Euros, et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de compte, dont le total des produits est de 550 950.59 Euros et dégageant un excédent de + 7 042.04 Euros.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'Association le 18 mars 2021.

Exposé des principes et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels ont été respectées.

Le règlement comptable n°2018-06 est appliqué depuis le 1^{er} janvier 2020.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement de présentation n'a été effectué par rapport à l'exercice précédent.

Changement comptable lié à un changement de réglementation comptable

Comme exposé au paragraphe ci-dessus, l'association applique le règlement comptable n°2018-06. Ce règlement comptable n'a aucun impact sur les comptes 2020, car les préconisations étaient déjà prises en compte par l'association.

1.1 Incidence de la crise sanitaire

L'association n'a pas eu recours au dispositif de chômage partiel, mais le télétravail a été privilégié, ce qui a appelé quelques investissements (achat de 4 PC portables, 1

smartphone, divers adaptateurs...) et la prise en charge forfaitaire des frais de téléphonie mobile des salariés (19 euros par personne et par mois).

Beaucoup d'activités ayant basculé en distanciel, les frais de déplacement, de réception et de mission ont en revanche considérablement diminués.

En termes de trésorerie, un Prêt garanti par l'Etat, a été accordé par le Crédit coopératif pour un montant de 31 000 € en avril 2020. L'amortissement démarrera en 2022, la Fonda optant pour la prorogation du délai.

1.2 Evénements significatifs de la période

Le bail de La Fonda chez Aides et Action n'a pas été reconduit, ce qui a amené l'association à déménager une première fois en février 2020 à la Halle civique de Belleville. Les locaux se sont avérés inadaptés aux besoins (moins de place que prévu, trop bruyant, pas de stockage...), ce qui a conduit à rompre notre contrat et un déménagement dans de nouveaux locaux dans le 17^e arrondissement le 1^{er} octobre 2020.

Outre les frais directs que cela a généré, il faut préciser que les Halles civiques ont déposé le bilan, ce qui a amené à constater une provision pour perte du dépôt de garantie à hauteur de 3631 €uros.

1.3 Objet social

La Fonda accompagne le développement de la vie associative depuis 40 ans. Elle s'est donnée pour mission de valoriser la contribution essentielle du fait associatif à la transformation de la société, d'accompagner les responsables associatifs ainsi que leurs partenaires dans leurs réflexions stratégiques, et d'outiller les coopérations entre acteurs de l'intérêt général.

1.4 Nature et périmètre des activités de la Fonda

Outre l'animation de sa communauté, les principales activités de la Fonda sont les suivantes :

- La conduite d'études et expérimentations et l'animation de projets pluri-acteurs,
- L'animation de débats prospectifs, d'ateliers et de formations,
- La transmission de la connaissance par la revue *La Tribune Fonda* et le centre de ressources,
- De nombreuses interventions et accompagnements.

2. Actif immobilisé

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du Plan Comptable Général s'appliquant aux associations.

2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

En application des règlements comptables, les immobilisations inscrites à l'actif du bilan sont :

- Identifiables,
- Porteuses d'avantages économiques futurs,

- Contrôlées par l'entité,
- Evaluées de façon fiable.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires hors frais d'acquisition et d'emprunts, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

2.2 Amortissements

Les amortissements sont comptabilisés selon la méthode linéaire :

- Selon la durée d'utilisation réelle de chaque type d'immobilisations, et à compter de leur mise en service,
- Ou selon les durées d'usage en application de la mesure de simplification applicable aux PME.

Les durées appliquées au sein de l'entité sont les suivantes :

- | | |
|--|------------|
| - Logiciels, Site internet, Logo | 2 à 5 ans |
| - Aménagements et agencements | 10 ans |
| - Matériels de bureau et informatiques | 3 à 5 ans |
| - Mobilier de bureau | 5 à 10 ans |

Lorsque des indices de pertes de valeur apparaissent, une provision pour dépréciation des immobilisations est constituée, si la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable.

2.3 Les créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale et les créances font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsqu'un risque de non recouvrement apparaît.

Une provision pour risque de non recouvrement de la créance FSDP18 a été constatée au 31 décembre 2020 à hauteur de 2 900€, compte-tenu des informations reçues en 2021.

2.4 Les valeurs mobilières de placement

Aucune valeur de placement n'a été souscrite au cours de l'exercice.

La trésorerie disponible est placée périodiquement sur des comptes sur livret.

3. Passif

3.1 Les fonds propres

Libellés	Montant Début exercice	Affectation du résultat	Autres Mouvements	Montant Fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise :	130 000.00			130 000.00
Réserves :				
Report à nouveau définitivement acquis	-86 638.59	+ 25 795.14		-60 843.45
Résultat net de l'exercice définitivement acquis (N-1)	+ 25 795.14	- 25 795.14		0,00
Résultat net de l'exercice N			+ 7 042.04	+ 7 042.04
Subventions d'investissement	+ 3 412.61		- 2 968.00	+ 444.61
TOTAL	+ 72 569,16	0	+ 4 074.04	+76 643.20

3.2 Provisions pour risque et charges

La provision pour I.F.C. a été réajustée, au 31 décembre 2020, d'une reprise de 9 300.00 € portant celle-ci à 22 700.00 €.

3.3 Fonds dédiés

Il n'y a pas de fonds dédiés au 31/12/2020. Les travaux sur les précédentes conventions conclues pour trois ans sont terminés à cette date.

3.4 Détail des subventions

Détail des subventions			Bilan au 31/12/2020	Bilan au 31/12/2019
Produits d'exploitation				
	Subventions publiques			
	FSE		17 712,00 €	35 423,48 €
	CR IDF Emploi Tremplin		- €	- €
	Fonjep DJEPVA		7 107,00 €	7 107,00 €
	FONJEP RECHERCHE		14 271,00 €	- €
	DJEPVA - CPO		50 000,00 €	50 000,00 €
	DJEPVA FDVA Formation		2 100,00 €	2 800,00 €
	HCESSIS ex DIESS		35 000,00 €	45 000,00 €
	INJEP		15 000,00 €	15 000,00 €
	CGDD		8 000,00 €	8 000,00 €
	DRIEE		- €	5 000,00 €
	AIDE EMBAUCHE JEUNES		2 667,00 €	
	Mairie de Paris		12 000,00 €	15 000,00 €
	Total		163 857,00 €	183 330,48 €
	Subventions privées			
	CDC		50 000,00 €	60 000,00 €
	CRPVE subv°		3 500,00 €	
	Fondation de France		40 000,00 €	20 000,00 €
	Partenariat MACIF ADES		40 000,00 €	- €
	Total		133 500,00 €	80 000,00 €
	Mécénat			
	Fondation SNCF - Mécénat		40 000,00 €	25 000,00 €
	Fondation CREDIT COOPERATIF - Mécénat		35 000,00 €	35 000,00 €
	Fondation Schneider Electric - Mécénat		10 000,00 €	15 000,00 €
	La France s'engage - Mécénat		- €	20 000,00 €
	Mécénat Fond° KPMG		10 000,00 €	- €
	Partenariat MACIF ADES		- €	40 000,00 €
	Total		95 000,00 €	135 000,00 €

4. Autres informations

4.1 Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 5 076.00 € HT.

4.2 Effectif

L'effectif moyen de l'association est de 5.6 personnes équivalent temps plein pour l'année 2020, contre 6.3 personnes équivalent temps plein pour l'année 2019.

4.3 Rémunération des dirigeants mandataires sociaux

Les dirigeants mandataires sociaux ne sont pas salariés.

4.4 Valorisation des contributions volontaires

Comme les années précédentes, les contributions volontaires dont la Fonda a bénéficié ont été évaluées.

Cette année, la valorisation des apports en nature est en recul par rapport à 2019 du fait des confinements et de la distanciation sociale qui a limité la mobilisation des bénévoles.

Le total des contributions volontaires en nature se porte à 104 800 € (contre 180 556 € en 2019).

Conformément au principe de gestion désintéressée, le temps passé par les responsables bénévoles dans leurs fonctions électives n'est pas valorisé. Ont été en revanche valorisés :

- Le coût estimé des salles mises à disposition gratuitement pour l'organisation des événements et réunions.
- Les heures de travail fournies gratuitement à la Fonda par des bénévoles pour des missions internes à l'association (secrétariat de rédaction de Tribune Fonda, comités éditoriaux, groupes de travail ...)
- Les heures de travail fournies gratuitement à la Fonda par des experts dans le cadre de nos travaux ou rencontres débats, ou la rédaction d'articles
- Le temps passé par les bénévoles dans les représentations extérieures non rémunérées.
- Le temps passé par les bénévoles pour des interventions externes.
- Le mécénat de compétences ou prestations en nature dont la Fonda a bénéficié.

Pour l'année 2020, les apports en nature sont évalués comme suit :

- **Les mises à disposition de salles** sont valorisées à hauteur de **800 €**
- **Les prestations en nature dont la Fonda a bénéficié en 2019** sont valorisées à **988 €** (prise en charge par la Fondation SNCF d'une collation lors du lancement du nouveau jeu)
- **Le bénévolat** représente **1840 h d'engagement (soit 1 ETP)**, valorisé à **104 800 €**. L'heure de travail bénévole est valorisée au coût horaire chargé du plus haut salaire de l'association, soit 56 €.

Immobilisations

	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations, acquisitions, créations	Diminutions, cessions, rebuts	Valeur brute en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de Prospection	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Logiciels informatiques	2 031,73 €	0,00 €	0,00 €	2 031,73 €
Site internet	63 163,50 €	11 998,80 €	6 058,80 €	69 103,50 €
Logo	4 858,96 €	0,00 €	0,00 €	4 858,96 €
Immobilisations incorporelles en cours	- €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total I	70 054,19 €	11 998,80 €	6 058,80 €	75 994,19 €
Immobilisations corporelles				
Installations et agencements	8 922,00 €	0,00 €	8 922,00 €	0,00 €
Matériel de bureau & Informatiques	12 858,00 €	5 866,59 €	0,00 €	18 724,59 €
Mobilier de bureau	14 026,85 €	0,00 €	0,00 €	14 026,85 €
Total II	35 806,85 €	5 866,59 €	8 922,00 €	32 751,44 €
Immobilisations financières				
Titre de participation	1 418,64 €	0,00 €	0,00 €	1 418,64 €
Dépôt de garantie loyer	4 884,00 €	8 645,20 €	4 884,00 €	8 645,20 €
Autres immobilisations financières	5 814,51 €	0,00 €	0,00 €	5 814,51 €
Total III	12 117,15 €	8 645,20 €	4 884,00 €	15 878,35 €
Total Général	117 978,19 €	26 510,59 €	19 864,80 €	124 623,98 €



Variation des amortissements

	Montant de l'amortissement en début de l'exercice	Augmentation, dotation de l'exercice	Diminution : amortissements afférents aux sorties	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de Prospection	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Logiciels informatiques	2 031,73 €	0,00 €	0,00 €	2 031,73 €
Site Internet	26 919,17 €	22 578,50 €	0,00 €	49 497,67 €
Logo	4 858,96 €	0,00 €	0,00 €	4 858,96 €
Total I	33 809,86 €	22 578,50 €	0,00 €	56 388,36 €
Immobilisations corporelles				
Installations et agencements	9 111,77 €	743,50 €	9 855,27 €	0,00 €
Matériel de bureau & Informatiques	10 170,43 €	2 506,53 €	0,00 €	12 676,96 €
Mobilier de bureau	14 026,85 €	0,00 €	0,00 €	14 026,85 €
Total II	33 309,05 €	3 250,03 €	9 855,27 €	26 703,81 €
Total Général	67 118,91 €	25 828,53 €	9 855,27 €	83 092,17 €



Variation des provisions

	Montant au début de l'exercice	Augmentation, dotation de l'exercice	Diminution, reprise sur l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	- €	2 900,00 €	- €	2 900,00 €
Provisions pour charges d'exploitation	32 000,00 €	- €	9 300,00 €	22 700,00 €
Total I	32 000,00 €	2 900,00 €	9 300,00 €	25 600,00 €
		- €		
Provisions pour dépréciation				
Provisions sur titres de participation	70,62 €	- €	- €	70,62 €
Provisions pour dépréciation clients	- €	- €	- €	- €
Provisions pour dépréciation dépôts & caut	- €	3 631,00 €	- €	3 631,00 €
Total II	70,62 €	3 631,00 €	- €	3 701,62 €
Total Général	32 070,62 €	6 531,00 €	9 300,00 €	29 301,62 €



Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif Circulant			
Fournisseurs (avances et acomptes versés)	5 533,43 €	5 533,43 €	
Créances membres et Partenaires et comptes rattachés	121 048,75 €	121 048,75 €	
Personnel et comptes rattachés	- €	- €	
Organismes sociaux et comptes rattachés	110,00 €	110,00 €	
Etat et autres collectivités publiques	5 898,68 €	5 898,68 €	
Débiteurs divers	- €	- €	
Charges constatées d'avance	1 806,23 €	1 806,23 €	- €
Total I	134 397,09 €	134 397,09 €	- €
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	- €		
Montant des rembours. Obtenus en cours d'exercice	- €		
Prêts et avances consentis aux associés	- €		

Etat des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et cinq ans au plus	A plus de cinq ans
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	31 000,00 €	- €	31 000,00 €	
Emprunts et dettes financières diverses	- €	- €		
Fournisseurs et comptes rattachés	27 238,35 €	27 238,35 €		
Personnel et comptes rattachés	18 665,00 €	18 665,00 €		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 409,75 €	16 409,75 €		
Etat et autres collectivités publiques	2 164,97 €	2 164,97 €		
Dettes sur immobilisations	- €	- €		
Autres dettes	1 018,92 €	1 018,92 €		
Produits constatés d'avance	43 000,00 €	43 000,00 €	- €	- €
Total I	139 496,99 €	108 496,99 €	31 000,00 €	- €
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	- €			
Prêts et avances consentis aux associés	- €			



Fonds dédiés

Nature	Montants initiaux	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisations en cours d'exercice	Engagements à réaliser sur les ressources affectés	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Fonds reçus en 2018 reportés sur 2019 et 2020					
▣ Autres activités ou Etudes					
FCSF	11 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €		- €
CAF76	30 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €		- €
Total	41 000,00 €	14 000,00 €	14 000,00 €	- €	- €

DETAIL DES PRODUITS

Produits	Bilan au 31/12/2020	Bilan au 31/12/2019
Produits d'exploitation		
Production vendue		
Abonnements tribune	7 026,58 €	6 522,55 €
Ventes publication(s)	858,74 €	2 031,92 €
Fonda 30 ans		
Jeux de cartes	4 141,50 €	396,00 €
Livre " Le Léviathan "	29,19 €	18,95 €
Livre " Oser l'intérêt général "	- €	40,28 €
Travaux / Colloques (Pt Déj, Séminaires...)	- €	256,24 €
Interventions	33 500,00 €	15 740,00 €
Produits des activités annexes	- €	- €
Droits d'Auteur	375,00 €	630,00 €
Total	45 931,01 €	25 635,94 €
Subventions publiques		
FSE	17 712,00 €	35 423,48 €
CR IDF Emploi Tremplin	- €	- €
Fonjep DJEPVA	7 107,00 €	7 107,00 €
FONJEP RECHERCHE	14 271,00 €	- €
DJEPVA - CPO	50 000,00 €	50 000,00 €
DJEPVA FDVA Formation	2 100,00 €	2 800,00 €
HCESSIS ex DIESS	35 000,00 €	45 000,00 €
INJEP	15 000,00 €	15 000,00 €
CGDD	8 000,00 €	8 000,00 €
DRIEE	- €	5 000,00 €
AIDE EMBAUCHE JEUNES	2 667,00 €	
Mairie de Paris	12 000,00 €	15 000,00 €
C.A.F. 76		- €
F.S.D.P. Ministère de la Culture		- €
Total	163 857,00 €	183 330,48 €
Subventions privées		
CDC	50 000,00 €	60 000,00 €
CRPVE subv°	3 500,00 €	
Chorum	- €	- €
Fondation de France	40 000,00 €	20 000,00 €
Partenariat MACIF ADES	40 000,00 €	- €
Total	133 500,00 €	80 000,00 €
Cotisations		
Cotisations Membres	10 684,00 €	11 020,00 €
Contributions Partenaires Associés	71 370,00 €	87 900,00 €
Total	82 054,00 €	98 920,00 €
Autres produits		
Fondation SNCF - Mécénat	40 000,00 €	25 000,00 €
Fondation CREDIT COOPERATIF - Mécénat	35 000,00 €	35 000,00 €
Fondation Schneider Electric - Mécénat	10 000,00 €	15 000,00 €
La France s'engage - Mécénat	- €	20 000,00 €
Mécénat Fond° KPMG	10 000,00 €	- €
Partenariat MACIF ADES	- €	40 000,00 €
Remboursement frais	574,50 €	3 569,95 €
Dons divers - Produits divers de gestion courante	1 575,97 €	1 647,37 €
Total	97 150,47 €	140 217,32 €
Reprises sur provision		
Reprises sur prov.pour risques et charges	9 300,00 €	- €
Total	9 300,00 €	- €
Reports de ressources sur subventions		
CAF 76	10 000,00 €	20 000,00 €
FCSF	4 000,00 €	7 000,00 €
Total	14 000,00 €	27 000,00 €
Transferts de charges		
Transfert charges d'exploitation	110,00 €	- €
Total	110,00 €	- €
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	545 902,48 €	555 103,74 €
Produits financiers		
Produits de participations	- €	9,47 €
Autres produits financiers	80,11 €	221,43 €
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	80,11 €	230,90 €
Produits exceptionnels		
Reprise provision pour investissement	2 968,00 €	3 269,67 €
Reprise provision creances douteuses	- €	200,00 €
Produits des cessions d'éléments d'actifs	2 000,00 €	- €
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 968,00 €	3 469,67 €
TOTAL des produits	550 950,59 €	558 804,31 €

Détails des charges

Charges	Bilan au 31/12/2020	Bilan au 31/12/2019
Achats		
Impressions jeux de cartes et Tribune	10 866,00 €	4 940,00 €
Honoraires graphiste	2 890,00 €	1 200,00 €
Impressions divers	1 944,00 €	- €
Variation de stock	1 628,52 €	2 649,07 €
Total	14 071,48 €	8 789,07 €
Autres achats		
Accompagnement programme de travail	5 040,00 €	- €
Fournitures d'entretien	- €	- €
Fournitures de bureau et informatiques	3 023,62 €	1 770,84 €
Total	8 063,62 €	1 770,84 €
Services extérieurs		
Site internet	6 523,17 €	4 047,47 €
Location bureaux + charges locatives	25 080,62 €	24 684,00 €
Locations salle de réunion	- €	180,00 €
Location matériel	4 320,89 €	4 177,42 €
Maintenance du Matériel	6 762,44 €	7 056,75 €
Assurances	1 509,40 €	1 520,86 €
Etudes et recherches	30 000,00 €	- €
Documentation	324,62 €	234,95 €
Frais de colloques et séminaires	876,68 €	2 006,01 €
Total	75 397,82 €	43 907,46 €
Autres services extérieurs		
Frais de déménagement	5 296,42 €	- €
Honoraires	24 952,80 €	21 278,20 €
Frais actes et contentieux	- €	50,00 €
Publicité Relations Publiques	1 405,02 €	218,88 €
Catalogues et imprimés	- €	- €
Publication	- €	- €
Déplacements, missions et réceptions	8 259,30 €	18 273,54 €
Frais postaux et de télécommunications et coursiers	5 616,45 €	5 977,26 €
Frais bancaires	1 802,92 €	1 581,79 €
Frais de recrutement de personnel	- €	10 200,00 €
Divers	700,00 €	15,95 €
Total	48 032,91 €	57 595,62 €
Impôts taxes et versements assimilés		
Taxe sur les salaires	2 144,00 €	7 192,00 €
Formation	5 771,44 €	5 552,00 €
Total	7 915,44 €	12 744,00 €
Salaires et traitements		
Salaires	243 380,89 €	263 094,35 €
Congés payés	4 913,71 €	5 939,77 €
Primes et Gratifications	1 530,66 €	- €
Indemnités de stage	2 975,30 €	2 760,63 €
Carte orange	4 187,90 €	3 294,87 €
Indemnités rupture conventionnelle	4 772,83 €	- €
Total	251 933,87 €	275 089,62 €
Charges sociales		
Urssaf et Pole Emploi	66 690,27 €	73 824,85 €
Retraite	17 930,46 €	25 266,92 €
Prévoyance	7 305,01 €	1 504,01 €
Autres organismes sociaux	442,75 €	- €
Chèque déjeuner & prestations	8 011,57 €	9 118,43 €
Médecine du travail et Pharmacie	1 101,60 €	952,58 €
Provisions charges sur Congés payés	- €	8 127,72 €
Provisions charges sur Prime et Gratifications	- €	- €
Autres charges de personnel	13,00 €	23,30 €
Total	100 609,16 €	102 562,37 €
Dotations aux amortissements & provisions		
Dotations aux Amort. Immob. incorporelles	22 578,50 €	15 966,50 €
Dotations aux Amort. Immob. corporelles	2 316,76 €	3 353,53 €
Dotations aux prov. pour dep. immos financières	3 631,00 €	- €
Dotations aux prov. pour risques	2 900,00 €	- €
Dotations aux prov. pour charges d'exploitation	- €	4 600,00 €
Total	31 426,26 €	23 920,03 €
Autres Charges		
Redevances	160,65 €	15,00 €
Pertes sur créances irrécouvrables	- €	102,81 €
Charges diverses de Gestion courante	1,82 €	4,21 €
Intérêts bancaires	- €	11,30 €
Cotisations liées à la vie statutaire	4 295,52 €	6 496,84 €
Total	4 457,99 €	6 630,16 €
Charges exceptionnelles		
Pénalités amendes fiscales et pénales	- €	- €
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	- €	- €
Créance deven. irrécouv. sur benef.	2 000,00 €	- €
Total	2 000,00 €	- €
Engagements à réaliser sur subventions		
Autres activités ou Etudes		
FCSF	- €	- €
CAF76	- €	- €
Total	- €	- €
TOTAL DES CHARGES	543 908,55 €	533 009,17 €



Nous contacter :

01 45 49 06 58
fonda@fonda.asso.fr

www.fonda.asso.fr

La Fonda remercie ses grands partenaires :

